



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU SEECM

11 septembre 2018 à 12h00

1. Mot de bienvenue

William Duclos salue les membres présents à et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean-Mathieu Fortin et appuyé par Mario Lévesque :

« Que William Duclos agisse à titre de président de l'assemblée. »

Il est proposé par Éric Desbiens et appuyé par Cathy Fortin :

« Que Suzy Lebreux assume les fonctions de secrétaire. »

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Mathieu Fortin et appuyé par Jean-Martin Fleury :

« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2018

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Diana-Cindie Tremblay :

« D'adopter le procès-verbal tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal

Suivi du comité de la condition des femmes :

Selon les informations obtenues par la direction, la nouvelle politique pour prévenir les violences sexuelles devrait être approuvée au conseil d'administration au mois de novembre. Ce sera le comité contre le harcèlement et la violence qui sera responsable de son élaboration. Le processus de traitement des plaintes devra cependant être clarifié. Les membres de l'exécutif questionneront l'utilisation projetée des sommes allouées lors du prochain RCS.

6. Accueil des nouveaux membres

Yannick Malouin énumère les noms des 6 nouveaux membres du SEECM :

Tracy St-Amand, Joanick Malenfant, Mylène Fortin, Myriam Côté, Anthony Rousseau et Simon Rail-Laplante. Il souligne également le retour de 6 enseignantes et enseignants: Sandrine Gagnon, Nicolas Longpré, Caroline Vukovic, Pascal Beaulieu, Dominique Ouellet et Patrick Fleury.

Il est proposé par Émilie Couture et appuyé par Jean-Martin Fleury :

« L'adoption des nouveaux membres au SEECM. »

Adopté à l'unanimité.

7. Suivi du conseil général de la FEC

Suzy Lebreux informe les membres du type d'entente qui a été voté lors du conseil général. C'est finalement la proposition C (une alliance prévoyant une instance commune des délégués des deux fédérations, un comité stratégique commun et un comité de négociation commun , semblable à l'ASPPC, mais améliorée) qui a remporté la majorité des votes alors que localement, l'assemblée du SEECM s'était plutôt prononcée en faveur de la proposition B (une entente qui pourrait se limiter à une instance commune de coordination de la négociation regroupant les membres des exécutifs des deux fédérations et à la mise en place d'un comité de négociation commun sur des objectifs à déterminer). Une première rencontre a eu lieu avec la FNEEQ et il semblerait y avoir plus d'ouverture aux demandes de la FEC que lors des dernières négociations.

Elle informe également les membres des représentations que mène présentement la FEC en lien avec la réforme du programme de sciences de la nature, l'évolution de la fréquentation linguistique et la langue d'enseignement dans le réseau collégial.

8. Nomination d'un(e) enseignant(e) au comité de perfectionnement des enseignants

Il est proposé par Michel Auger et appuyé par Mario Lévesque :

« De nommer Suzy Lebreux au comité de perfectionnement des enseignants. »

Adopté à l'unanimité.

9. Nomination d'une enseignante au comité de la condition des femmes

William Duclos informe les membres qu'Anaïs Couture Tremblay ne pourra finalement pas assumer la représentation au comité de la condition des femmes. Andrée-Anne Côté a signifié qu'elle était ouverte à poursuivre sa participation aux rencontres du comité même si elle est en congé de maternité. Annie Harrisson souligne que Louise Dubuc serait peut-être intéressée elle aussi. Les membres de l'exécutif conviennent de vérifier avec celle-ci et que si elle refuse, ce sera Andrée-Anne Côté qui poursuivra son implication au CCF.

10. Nominations des représentant(e)s sur les différents comités

Suzy Lebreux fait la lecture de la liste des enseignantes et enseignants qui siègent sur les différents comités du collège. Elle informe également les membres qu'un nouveau comité sur la sécurité informatique est présentement en formation et que la direction souhaite qu'un membre du personnel enseignant en fasse partie. Marc Tremblay propose sa participation aux travaux de ce comité.

Adopté à l'unanimité.

11. Lettre au directeur général

William Duclos informe l'assemblée que les membres de l'exécutif ont pris l'initiative d'écrire une lettre afin d'informer le directeur général de la situation déplorable dans laquelle se retrouvent beaucoup d'étudiants qui ont des horaires ne favorisant nullement leur réussite. Depuis le début de la session, plusieurs enseignantes et enseignants ont contacté le SEECM pour dénoncer les conditions inacceptables dans lesquelles se retrouvent ces étudiants. Suite à la réception de cette lettre, Pierre Bédard a demandé une rencontre avec les membres de l'exécutif. Lors de cette rencontre, le directeur a confirmé que plus d'une centaine d'étudiants avaient des horaires problématiques. Il a aussi assuré que le problème récurrent des horaires se réglerait cet automne. Lors de la dernière assemblée des coordonnateurs, au terme de véhémentes discussions, la direction a finalement présenté un projet de cadre horaire de 46 périodes (comme l'actuel cadre horaire) à partir duquel des simulations seront entreprises. Ce nouveau cadre prévoit une période de dîner commune d'une durée de 80 minutes et l'heure de fin des cours à 18h30.

Au terme de plusieurs échanges, il est proposé par Louis Audet et appuyé par Annie Harrison :
« Que le SEECM fasse les représentations nécessaires auprès de la direction afin que les simulations d'horaires qui seront faites aient comme point de départ l'ancien cadre horaire et non pas le nouveau modèle présenté à l'assemblée des coordonnateurs. »
Adopté à l'unanimité.

12. Suivi griefs syndicaux

Yannick Malouin informe les membres que pour l'instant, il n'y a pas eu d'avancement des griefs syndicaux déposés à la direction à propos de la directive D-16 (Directive de prêt et d'utilisation de clés), de la politique P-21 (Politique d'achat de matériel de micro-informatique à l'intention du personnel du Cégep de Matane) et de l'utilisation de personnel non enseignant pour la surveillance d'examens.

13. Comité sur la tâche

William Duclos informe l'assemblée qu'un comité de travail sur la tâche sera mis en place dans le but de prévenir certaines difficultés reliées à la répartition des ressources. Les membres de l'exécutif du SEECM prendront part à ces travaux ainsi que la direction des ressources humaines et la direction des services éducatifs. Il précise que ce comité sera ouvert à tous les membres du personnel enseignant qui souhaiteraient y participer. Lorsque les dates seront connues, les membres du SEECM en seront informés.

14. Politique sur la FAD

Yannick Malouin expose l'avancement des travaux du comité de la formation à distance. Une politique sur la FAD est présentement en préparation. La direction des services éducatifs a annoncé son intention de proposer son adoption par le conseil d'administration en novembre. Il apparaît que cet échéancier est difficilement réalisable étant donné que cette politique n'a pas encore été déposée au comité de la formation à distance. Il précise également que le personnel enseignant devra préalablement être consulté à propos de cette politique avant de recommander son adoption.

15. Sondage sur la formation continue et sur les enseignant(e)s précaires

William Duclos annonce que des travaux sur la formation continue ainsi que sur la précarité des enseignantes et enseignants seront prochainement débutés. Ces travaux viseront à documenter ces sujets en vue des prochaines négociations. Des informations supplémentaires seront diffusées au cours des prochaines semaines.

16. Comité de programme

William Duclos demande aux membres de faire preuve de courtoisie lors des discussions relatives aux révisions de programmes. Il apparaît que certaines tensions vécues récemment pourraient être ainsi évitées.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marc Tremblay :
« Que l'assemblée soit levée. »

Levée de l'assemblée à 13 :45.